

CAPL n°2 du 17 décembre 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Tout d'abord, **FO DGFIP** rappelle son opposition à la publication du projet de mouvement sur Ulysse. Et pour cause que pensera le collègue si son affectation devait être modifiée entre le projet et la CAPL ? Si finalement il y a une erreur et que l'agent n'est plus muté ? S'il a l'impression qu'un autre, lui a volé la place. La CAPL après cette publication risque d'être qu'une chambre d'enregistrement.

Ensuite, après le passage en force du PPCR par « un 49.3 social » **FO DGFIP** dénonce le diktat des nouvelles règles de gestion imposées sans consultation des organisations syndicales par la Direction générale avec :

- la fin du mouvement complémentaire
- la remise en cause des RAN existantes
- l'obligation pour les contrôleurs en sortie d'école d'exercer leurs fonctions pendant une durée minimale de trois ans dans le domaine d'activité pour lequel ils auront été formés ; et trois ans sur la même affectation en sortie d'école pour les C.

FO DGFIP dénonce aussi la frénésie d'expérimentations avec comme seul but des économies budgétaires et une baisse des effectifs : caisse sans numéraire au mépris des populations les plus fragiles et de nos partenaires dans le secteur public local, mais aussi mise en place du CHD paie, les contrats de partenariat locaux. A croire que pendant plus de 50 ans les agents travaillaient pour rien !!!

Enfin **FO DGFIP** revendique des règles de gestion qui profitent à tous les agents :

- affectation la plus fine possible à la commune, mission et structure
- deux véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de cette demande
- le maintien au département de tous les promus de C en B

Vos représentants **FO DGFIP** : **BARDON Nicolas**, titulaire ; **WOODLAND Sandrine**, suppléante